

### LE CHANTAGE DE LA DIRECTION N'EST QU'UN LEURRE

La proposition de la direction est en dessous de ce qui a été donné dans les entreprises de notre secteur industriel, avec en moyenne 2.8% d'augmentation.

ST devra embaucher ces 5 prochaines années. Mais les effets de la politique salariale dictée par la direction se font déjà sentir, et l'entreprise peine à embaucher sur certains bassins d'emploi où les salaires ST ont dû être réévalués. Nous appelons la direction à effectuer un revirement au plus vite pour que notre entreprise redevienne attractive. Une répartition des richesses plus équitable et plus responsable est POSSIBLE !

### NAO Ingénieur·es & Cadres

**NOUS NE VALIDONS PAS** le décalage de la politique salariale sur la paie d'Octobre contrairement à d'autres.

**Cette année la direction innove et décale de deux mois supplémentaires la politique salariale. Le décalage sera rétroactif ? Ou pas !**

Souvenez-vous ! La dernière fois que la direction avait décalé la politique salariale d'un trimestre, il était prévu que ce soit rétroactif mais finalement NON et tou·tes les salarié·es y compris les OATAM ont eu leur augmentation décalée. Les salarié·es n'y comprennent plus rien avec des systèmes d'évaluation qui ont bientôt un an de décalage.

**NOUS NE VOULONS PAS** de la politique salariale à 0% généralisée où seul·es les « Talents » (5% de la population) peuvent prétendre à une augmentation individuelle chaque année. Les Ingénieurs & Cadres ne doivent pas être le champ d'expérimentation des politiques salariales au rabais, en prévision d'un déploiement à tous les salarié·es. Cette politique a pour effet d'appauvrir les salarié·es qui subissent une perte de pouvoir d'achat chaque année, alors qu'il augmentera de 2,3% pour le reste de la France ! (Source : INSEE).

### DIALOGUE SOCIAL : LA DIRECTION PEUT MIEUX FAIRE !



### LE SAVIEZ-VOUS ?

96% des **managers** perçoivent chaque année une prime exceptionnelle, ce qui place une certaine catégorie de cadres en situation de « rentier·es » (qui sont visiblement très exceptionnel·les) alors qu'une majorité ne perçoit ni prime, ni action gratuites, ni prime variable pour certain·es ! Pour se développer, notre entreprise a besoin de mieux reconnaître nos métiers techniques si nous ne voulons pas finir avec des organisations qui n'innovent plus.

### NAO OATAM

OATAM, La direction en veut à votre prime d'ancienneté et votre médaille du travail pour mettre en place un obscur système de retraite complémentaire.

Heureusement que vous êtes soutenu·es par des Organisations Syndicales qui veillent à ne pas remettre en cause des acquis sociaux élémentaires et ne valident donc pas les politiques salariales par leur signature.

### Rappel :

- **Prime d'ancienneté OATAM** : 1% par an plafonné à 15 ans
- **Prime spéciale d'ancienneté pour tous les salarié·es** : 20 ans : 75 % d'un mois de salaire ; 30 ans : 1,5 mois de salaire ; 40 ans 1,5 mois de salaire.

**LES SALARIÉ·ES SONT UNE RICHESSE ET NON UN COUT !**